





GRANDS CAUSSES LÉVÉZOU

ENTRE MASSIF CENTRAL ET MÉDITERRANÉE













SO MM AI RE

Un diagnostic partagé pour une ambition commune

- 1. Présentation du territoire
- 2. L'offre d'espaces, sites et itinéraires
- 3. Les grands événements, générateurs d'économie touristique et de notoriété internationale
- 4. Un tissu d'entreprises spécialisées, formées et engagées
- 5. Une offre scolaire et de formation dédiée

Une filière touristique complète

- 1. L'offre culturelle, un atout supplémentaire
- 2. Une offre d'hébergements diversifiée
- 3. Le développement d'une offre « pour tous » amorcé
- 4. Une offre de produits et de restauration, l'expérience aveyronnaise
- 5. L'offre commerciale et de services
- 6. L'information et la commercialisation touristiques

La stratégie du Pôle : du « spot » à la destination « XXL »

- 1. Une ambition partagée
- 2. Les objectifs visés
- 3. Les projets du Pôle
- 4. Les fondements de la stratégie marketing

L'organisation et la gouvernance du Pôle

- 1. Un projet co-construit et partagé
- 2. Le pilotage et l'animation du Pôle
- 3. La démarche écoresponsable du Pôle



AVANT-PROPOS



MILLAU, UNE NOTORIÉTÉ ET UNE LÉGITIMITÉ INCONTESTABLES PAR SON HISTOIRE ET SON SAVOIR-FAIRE

Millau est engagée depuis près de 30 ans dans une démarche de développement et de qualification de son offre touristique, en particulier sur les sports et loisirs de nature.

Cet engagement s'est traduit par le développement de nombreuses actions d'aménagements, d'équipements et des politiques de promotion dédiées à la filière toute entière, qui font qu'aujourd'hui Millau est reconnue au niveau international dans de nombreuses disciplines (sports de cordes, vol libre, trail, kayak, etc).

Millau s'est ainsi bâti une véritable notoriété autour des activités de nature, notoriété appuyée par des pratiques historiques (depuis les découvertes spéléologiques d'Edouard Alfred Martel au XIXème siècle), un très fort tissu associatif, des événements sportifs internationaux et la présence d'acteurs économiques dynamiques.

Aujourd'hui Millau souhaite maintenir son rang de territoire pilote en matière de sports et loisirs de nature et donc poursuivre sa politique proactive en faveur du développement des sports et loisirs de nature considérés par les responsables politiques comme une filière économique majeure, génératrice d'emplois et de d'attractivité pour le territoire.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES À CONFORTER

L'activité touristique est d'ores et déjà une réalité bien ancrée sur le Pôle, destination « plurielle », s'appuyant

sur un maillage de sites forts (Gorges du Tarn et de la Dourbie, Millau, Roquefort, les sites templiers du Larzac, etc.), et la labellisation Grand Site Midi-Pyrénées.

Un bémol cependant : la place du secteur touristique dans l'économie territoriale peut être accrue, notamment en matière d'emplois et d'attractivité. Une marge de développement existe, conditionnée par un développement et une qualification de l'offre touristique.

Il ressort également du diagnostic socio-économique du Schéma de Cohérence Territorial du Parc naturel régional des Grands Causses que la valeur ajoutée économique du tourisme et notamment des sports et loisirs de nature reste assez mineure au regard d'autres activités du territoire (agriculture, services), que le niveau de l'offre doit gagner en qualité et que le tourisme ne représente que 1 150 emplois, soit 4,3 % de l'emploi total sur le Parc, dont une part trop faible dans le secteur des sports et des loisirs de nature.

UNE NÉCESSITÉ D'ÉLARGIR LA DESTINATION POUR ACCROÎTRE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'enjeu pour le Pôle est aujourd'hui de faire des sports et loisirs de nature un véritable levier du développement économique. Cette étape nécessite l'élargissement territorial du projet d'aménagement et de marketing. Ainsi la stratégie mono site menée jusque-là sur Millau Grands Causses (Cf. annexe 6) s'élargira aux transferible et tratégie de destinations.

Il en résultera une véritable stratégie de destination. Les Monts et Lacs du Lévézou, les causses et avant causses, les gorges et raspes, les Rougiers constituent autant de ressources paysagères et naturelles exceptionnelles pour la pratique des sports et loisirs de nature.

Ils offrent un gisement pour :

- de nouvelles activités peu valorisées, comme la pêche, le tourisme équestre, le nautisme et la course d'orientation.
- de nouvelles pratiques itinérantes en Trail et en VTT,
- des activités plus accessibles aux débutants, aux découvreurs, aux populations locales, aux clientèles de proximité, notamment pour les sports de corde et le vol libre.

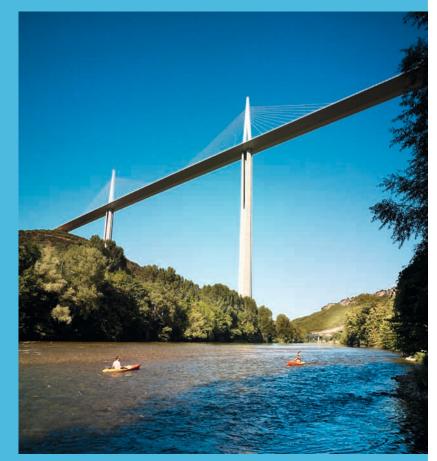
Grâce à cet élargissement du territoire de jeu et des offres qui en découleront, le parti pris économique mise sur :

- un accroissement significatif d'activités par l'élargissement du public,
- un élargissement de la saison touristique,
- une efficience des investissements publics par la mutualisation,
- le maintien et le renouvellement de la dynamique des entreprises.

Devenir un Pôle de Pleine Nature constitue un nouveau challenge pour l'ensemble du territoire.

Cela permettra de conforter la destination phare, qu'est incontestablement Millau pour davantage monter en puissance, finaliser des actions et des démarches déjà entreprises, compléter l'offre par l'élargissement des activités vers de nouvelles disciplines et de nouveaux terrains de jeux et ainsi garder une longueur d'avance.

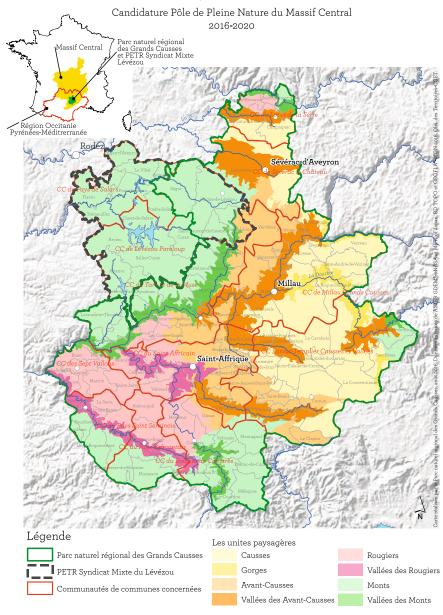








Grands Causses et Lévézou, entre Massif Central et Méditerranée



UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR UNE AMBITION COMMUNE





1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

« GRANDS CAUSSES ET LÉVÉZOU », UNE COMBINAISON INÉDITE

Les Grands Causses, à eux seuls, évoquent un cadre paysager unique qui constitue le fondement du Pôle de Pleine Nature.

Le territoire voisin, le Lévézou, bénéficie d'une notoriété grandissante grâce à ses lacs, qui lui confèrent une place unique en Aveyron. Sa proximité et ses liens avec Millau justifient un rapprochement naturel, déjà amorcé notamment pour des opérations de promotion touristique.

Ces deux entités réunies, forment donc un territoire de projet cohérent. Elles sont pilotées par deux structures juridiques aux habitudes de collaboration :

- le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Grands Causses,
- le PETR du Syndicat Mixte du Lévézou.

Cette combinaison fait écho au partenariat déjà engagé pour le programme LEADER 2014/2020 et le Contrat Régional Unique 2015/2017.

Le chef de file désigné pour porter cette candidature est le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses, du fait de son expérience de pilotage, d'animation territoriale et de conduite de projets depuis plus de 20 ans.

Le territoire se situe au cœur de la nouvelle Région Occitanie, au sud du Département de l'Aveyron.

106

COMMUNES

12

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

80 107

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE ACCESSIBLE, TRAIT D'UNION ENTRE MASSIF CENTRAL ET MÉDITERRANÉE

Un bon réseau routier :

- Nord Sud grâce à l'axe de l'A 75
- Des transversales : D995- N88 et la D999
- La D911 qui relie le Lévézou à Millau

Des aéroports proches :

- Montpellier-Méditerranée : A 1h40 de Millau, propose une vingtaine de destinations.
- Rodez: A 1h de Millau et 20mn du Lévézou, propose des liaisons avec les villes de Paris, Londres, Lyon, Castres et Dublin.

Deux lignes SNCF:

- La ligne SNCF Béziers-Neussargues
- La ligne Rodez-Millau

Une gare routière à Millau:

- 6 lignes départementales
- 3 lignes régionales

Un transport urbain à Millau (Réseau MIO, géré par la Communauté de communes Millau Grands Causses).

Des services de transports privés et taxis.

Le Parc met également en place des dispositifs innovants dans le cadre de sa politique sur la mobilité:

- développement d'aires de covoiturage,
- autostop organisé (REZOPOUCE).
- prêt de vélo à assistance électrique (réservé aux habitants).
- mise en auto partage de la flotte de véhicules du

Parc (prochainement).

De la même manière, le Lévézou propose une solution de mobilité par l'intermédiaire d'un dispositif de transport à la demande, qui propose des liaisons quotidiennes pour les habitants et les touristes.

L'itinérance douce est un axe fort de développement de la stratégie territoriale avec notamment les projets de Voie Verte Véloroute VV85, d'itinérance pédestre le long du Tarn « Des sources à Albi », la connexion à la GTMC à VTT et son accès depuis Millau.

Des navettes privées ont été mises en place par les libéristes (organisées par le Comité Départemental Vol Libre de l'Aveyron, avec le soutien financier de la Communauté de Communes de Millau Grands Causses) et par les vététistes (organisées par le CSO cycle de Millau).



ORGANISÉ

Un gisement de clientèle d'un million de personnes : notre territoire fait le lien entre le Massif Central et la Méditerranée via l'A75. Cet axe offre un potentiel de développement des courts séjours par les habitants des agglomérations de proximité estimé à un million de personnes.

UN TERRITOIRE DE PROJETS COHÉRENT ET

La stratégie du territoire a pour objectif un développement basé sur son identité qui s'est construite sur ses ressources, ses spécificités et ses aspirations.

Ainsi, les deux dispositifs territoriaux, Contrat Régional Unique et LEADER ont été cosignés par le Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion du Parc naturel régional des Grands Causses et le PETR du Syndicat Mixte du Lévézou. Ils ont identifié trois filières prioritaires pour le développement du territoire :

- la brebis, en tant qu'élément structurant d'une filière circulaire mêlant agriculture, artisanat, agroalimentaire, industrie et tourisme.
- la forêt, capital naturel constituant une ressource économique pour le territoire tant dans le domaine de l'énergie que de la construction ou encore pour les exploitations agricoles qui participent en cela au maintien d'un paysage sylvopastoral originel.
- les sports et loisirs de nature, principal facteur d'attractivité touristique du territoire, se déroulant dans des paysages variés et de qualité constituant une ressource essentielle.

Le Contrat Régional Unique 2014-2020 en quelques mots (cf. annexe 5)

La Région mobilise dans le cadre de ce contrat unique l'ensemble de ses dispositifs et moyens financiers sur la base de la stratégie de développement cosignée par les partenaires.

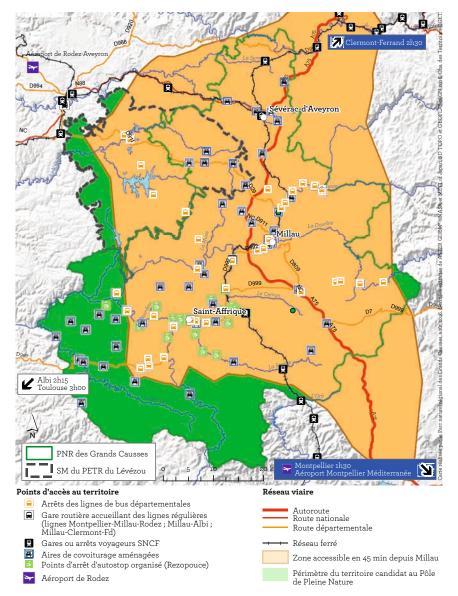
Ainsi les opérations proposées dans le cadre de la stratégie du Pôle y seront inscrites.

Le programme européen LEADER 2014-2020 en quelques mots (cf. annexe 5)

Le programme LEADER prévoit un axe sur le développement du tourisme durable, construit en complémentarité de la stratégie du Pôle. Cet axe encourage un projet touristique basé sur la

randonnée, les sites culturels et les prestataires de services (hébergement, restauration ...). Ainsi, seuls les autres sports et loisirs de nature sont traités dans le cadre de l'appel à projets Pôle de Pleine Nature.

Accès au Pôle de Pleine Nature Parc naturel régional des Grands Causses et SM PETR du Lévézou







DES SITES EMBLÉMATIQUES ET RECONNUS

De nombreux labels et classements témoignent de la richesse patrimoniale :

- Les « Causses et Cévennes », inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Le Grand Site régional du Viaduc de Millau -Roquefort, les cinq Sites templiers et hospitaliers du Larzac, l'Abbaye de Sylvanès,
- Millau, Ville d'art et d'histoire, Ville et métiers d'art,
- Abbaye de Sylvanès, Centre culturel de rencontre,
- Des Plus Beaux Villages de France : Peyre, La Couvertoirade, Brousse-le-Château,

L'IDENTITÉ ET LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE : UN GAGE DE VALEUR AJOUTÉE

L'identité territoriale se manifeste dans les paysages diversifiés du sud-Aveyron. Ces paysages doivent être considérés comme une véritable ressource, ne seraitce que parce qu'ils sont facteurs d'attractivité pour de nouveaux habitants, pour les touristes ou même de devenir l'image d'une économie.

Une enquête administrée à un échantillon de touristes en 2010, révèle que le paysage, le patrimoine naturel et le patrimoine culturel arrivent respectivement en 1, 2 et 3^{ème} place dans les facteurs d'attractivité du territoire des Grands-Causses (avec 54, 40 et 37% de citations).

LES LACS DU LÉVÉZOU

Adossé aux Grands Causses, le Lévézou, se distingue probablement le plus fortement par ses barrages hydroélectriques qui ont façonné son histoire et son développement depuis plus de 60 ans. Ces ouvrages, dont la vocation initiale était exclusivement énergétique, sont progressivement devenus l'image de marque d'un territoire qui a appris au fil du temps à en exploiter les autres atouts.

Le Lac de Pareloup est le fer de lance de cette diversité paysagère, économique et écologique. Figurant parmi les plus grands plans d'eau artificiels du territoire national, il a conféré au Lévézou une notoriété touristique européenne et y a attiré des pratiques et des populations qui lui étaient parfaitement étrangères.

LES MONTS

Présents sur le pourtour du territoire, les monts s'étendent sur de grandes entités paysagères voisines : les Cévennes et l'Aubrac. Au Nord-Ouest, le Massif du Lévézou domine le territoire par sa haute crête le long de la Vallée de la Muse, et au Sud-Ouest, ses hauts plateaux se transforment en une succession de plateaux intermédiaires pour former le Ségala, transition sud vers les Monts de Lacaune.

LES CAUSSES

Vaste zone de plateaux dont l'altitude varie entre 800 et 1100 mètres, les causses représentent 25 % du territoire. Les causses sont propices à un tourisme doux, en itinérance à cheval, à pied (les GR 62 et GR71 C et D ou Tour du Larzac Templier), à VTT, à la découverte du patrimoine agropastoral qui en fait la particularité. L'offre en chemins et sentiers de randonnée y est riche ; offrant des points de vue spectaculaires sur les Vallées.

LES GORGES ET LES « RASPES »

Les gorges de la Dourbie, de la Jonte et du Tarn serpentent entre les Causses...Ces canyons désignent des vallées profondes pouvant atteindre 500 mètres de dénivelé, et offrent un décor spectaculaire, propice à la pratique des sports et loisirs de nature : eau vive, pêche, sports de cordes, ...

En aval de Millau, se situent les Raspes, défilés encaissés et relativement sauvages, où serpente le Tarn domestiqué sous la forme de plusieurs réservoirs dévolus à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Elles forment la limite sud du Lévézou et la limite nord du pays Saint-Affricain. Ce territoire très abrupt présente une faune et une flore exceptionnelle, et est parcouru par une multitude de cascades et de ruisseaux.

LES AVANTS-CAUSSES

Plus anciens que les causses, formés par les dépôts marins voici 200 millions d'années, les avants-causses sont constitués de roches calcaires et de marnes. Des rivières, (la Serre, l'Aveyron, le Tarn, la Dourbie, le Cernon, la Sorgue) ont creusé des vallées sur ces plateaux qui s'étendent du Nord au Sud du Pôle, et fournissent une ressource exceptionnelle pour la pêche. Terres fertiles et irriguées par de nombreuses sources, les avants-causses accueillent l'arboriculture et la viticulture, traditionnellement en terrasses.

LE ROUGIER DE CAMARÈS

Au Sud du territoire, le Rougier de Camarès doit sa couleur si particulière, rouge lie de vin, à l'oxydation du fer contenu dans la roche et la terre.

Les rivières du Dourdou et du Rance traversent ce territoire, essentiellement composé de grès (formé à la fin de l'ère primaire, entre 300 et 250 millions d'années). Sa faible altitude (250 à 550 mètres), son climat chaud et sec en été, et son abondance en eau ont permis aux cultures de bien s'y développer.



C'est tout naturellement que ce panorama d'une exceptionnelle richesse et diversité représente la destination « Grands Causses et Lévézou ».

Cette diversité paysagère, vraisemblablement unique en France, est une richesse indéniable qui permet de positionner ce territoire comme véritable destination touristique et de pratique des sports et loisirs de nature en phase avec les principes de l'écotourisme.





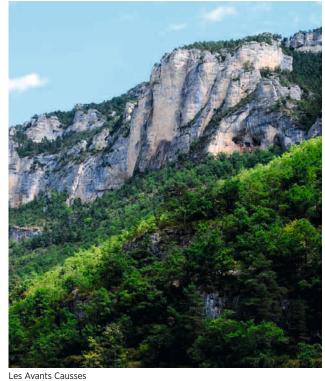
Les Monts Les lacs du Lévézou

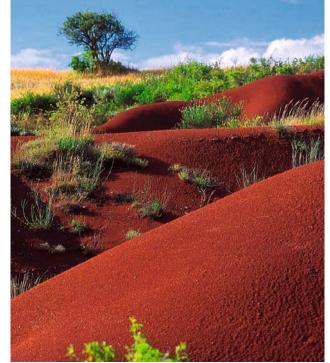


Les Gorges



Les Causses









Le Gypaète barbu

LA BIODIVERSITÉ, UN CAPITAL NATUREL ET CULTUREL À PRÉSERVER

Une richesse faunistique et floristique exceptionnelle et reconnue mondialement

LA FAUNE

L'avifaune du territoire compte environ 200 espèces. Les plus remarquées sont les vautours, partageant le ciel des libéristes. Ils bénéficient, comme d'autres espèces (aigle royal, crave à bec rouge ...), d'une attention particulière pour leur maintien et leur sauvegarde.

Ainsi, depuis plus de trente ans, l'antenne LPO Grands Causses mène des programmes de réintroduction et de conservation des populations de vautours dans les Grands Causses en collaboration avec le Parc national des Cévennes et plus récemment le Parc naturel régional des Grands Causses.

A ce titre, des activités de loisirs sont réglementées pour permettre la reproduction de ces espèces très rares et sensibles au dérangement. La via ferrata du Boffi (Gorges de la Dourbie) par exemple, est interdite du 15 mars au 15 juin, pour garantir la tranquillité

aux craves à bec rouge. Ponctuellement, des voies d'escalade ou des sites de survol en parapente peuvent être interdits pour des raisons similaires.

LA FLORE

La diversité des paysages implique une variété d'espèces sur ce territoire, dont certaines sont endémiques. Par exemple, la richesse en orchidées fait la réputation des Grands Causses. Plus au sud, les Rougiers accueillent des plantes à tendance méditerranéenne (thym, genêts).

La flore bénéficie également d'une attention

La flore bénéficie également d'une attention particulière. Des programmes de sauvegarde ont été définis, en lien avec Natura 2000.







Localement, le développement des sports et loisirs de nature doit être appréhendé sous l'angle de l'écotourisme. La stratégie du Pôle doit veiller à une

cohabitation harmonieuse durable entre les pratiques de pleine nature, l'escalade et la présence d'espèces remarquables ainsi que le maintien de l'intégrité des sites naturels, supports mêmes de ces pratiques. Les actions menées au titre du Pôle précédent (2012-2015), ont permis de poser les bases d'une méthode de travail collaborative entre les acteurs du développement et de l'environnement.

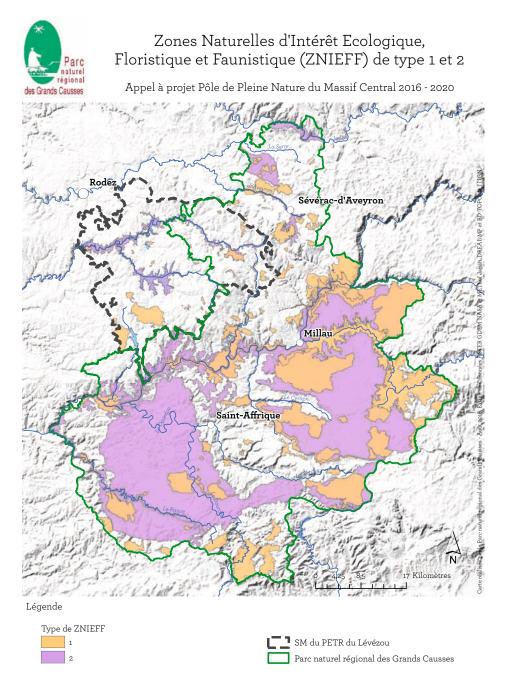


es atouts paysagers et naturels offrent un important potentiel de développement des sports et loisirs de nature, résultant d'un besoin croissant de nature et d'espaces chez les clientèles citadines.

Des attraits naturels et paysagers de territoires jusquelà sous valorisés, les Raspes du Tarn, le Rougier de Camarès, le plateau du Larzac..., offrent un nouveau potentiel. La qualité de la ressource en eau offre de nouvelles perspectives : mise en place d'activités autour du nautisme et de la pêche.

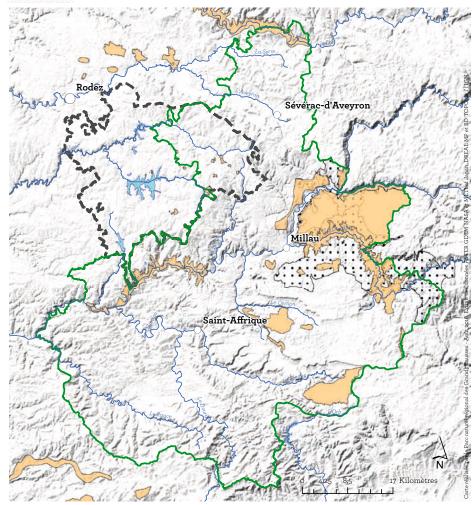
En revanche, le territoire est marqué par un phénomène de concentration des activités dans l'espace, avec une très forte polarisation autour de Millau.

C'est pourquoi, la stratégie du Pôle tendra à faire « tâche d'huile » pour mettre en valeur d'autres sites. Il conviendra de soutenir les projets structurants, favorisant des flux touristiques toute l'année, adaptés à l'accueil d'un tourisme familial, sportif, ou encore de groupes. La dynamique engagée dans le cadre ce projet permettra la poursuite du développement touristique par les sports et loisirs de nature, dans l'optique de diversifier et d'allonger la saison touristique. Les nouveaux projets engagés devront être solides économiquement et exemplaires sur le volet environnemental.





Zones Natura 2000 Zones Spéciales de Conservation (ZSC-Directive Habitat) et Zones de Protection Spéciale (ZPS-Directive Oiseaux) Appel à projet Pôle de Pleine Nature du Massif Central 2016 - 2020





MILLAU, LE « SPOT »

Une culture des sports et loisirs de nature historiquement ancrée dans le quotidien des habitants.

Cette histoire a connu des faits marquants :

La destination touristique s'est d'abord révélée à l'époque des découvertes spéléologiques réalisées par Edouard Alfred Martel (fin du XIXème siècle).



Édouard Martel (1859-1938) est considéré comme le fondateur de la spéléologie moderne. Il s'intéresse aux plateaux déserts des causses, aux gorges du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie et y découvre de nombreuses cavités.

La Fédération Française de Spéléologie a été créée à Millau en 1963. C'est d'ailleurs à Millau qu'elle a choisi de fêter ses 50 ans, en mai 2013, rassemblant des pratiquants du monde entier. A cette occasion, le record du monde de tyrolienne a été établi.

Puis l'appropriation du territoire par les sportifs locaux a permis le développement de nombreuses pratiques considérées comme activités « phares », avec en tête les sports de corde, le vol libre, le canoë kayak, la spéléologie et plus récemment le trail, le VTT...... Ainsi, le nom de Millau a une résonnance toute particulière dans l'esprit des spéléologues, des adeptes du vol libre ou encore des grimpeurs, des trailers et des enduristes VTT.

Le relais a ensuite été pris par les collectivités locales, et notamment par la ville de Millau puis la Communauté de communes de Millau Grands Causses, qui ont affiché très tôt une réelle volonté de développer ces activités dans un but à la fois touristique mais aussi pour leur rôle économique, social et éducatif.



Le tissu associatif s'est également emparé de cette culture sportive et figure aujourd'hui comme le plus dense du département de l'Aveyron. Ce sont plus de 50 associations locales qui œuvrent aujourd'hui dans le domaine des sports et loisirs de nature, dont plusieurs sont à l'origine des plus grands événements sportifs du territoire : les 100 KM DE MILLAU, les NATURAL GAMES, la CAUSSENARDE, le FESTIVAL DES TEMPLIERS...

La densité du tissu associatif permet ainsi de proposer une variété et une qualité de prestations aux habitants mais également aux visiteurs. Les clubs locaux œuvrent chaque jour pour démocratiser le plus possible les sports et loisirs de nature.

A noter qu'aujourd'hui elles concernent un licencié

A noter qu'aujourd'hui elles concernent un licencié millavois sur 2.

Ce dynamisme associatif trouve un écho auprès des jeunes. A titre d'exemple, le CSO (Cycle Sport Olympique) de Millau compte 131 licenciés en 2016, dont 73 jeunes de moins de 20 ans. De leur côté les 2 clubs d'escalade, le CAF Causses & Cévennes (affilié FFCAM) et le club Couleur Caillou (affilié FFME) comptent respectivement 67 enfants de 4 à 7 ans et 112 jeunes de 8 à 18 ans.

De même, les services éducatifs publics participent aussi de façon très active pour sensibiliser et faire connaître ces activités aux plus jeunes. Les séniors se voient également proposer plusieurs activités physiques, notamment de la randonnée via la MJC (plusieurs créneaux chaque semaine).

Ces dynamiques convergentes et soucieuses de bien faire ont impulsé une forme de gouvernance coutumière qui associe tous les acteurs, aussi bien les collectivités que le monde associatif et les professionnels des sports et loisirs de nature.

Enfin, parmi les 532 équipements sportifs recensés sur le Département de l'Aveyron, la moitié est dédiée aux sports et loisirs de nature avec une concentration maximum sur le territoire Millau Grands Causses. Parmi les plus représentatifs, citons le stade d'eaux



vives, les 2 500 longueurs cumulées d'escalade (plus de 1 000 voies), les 2 400 kilomètres de sentiers balisés, les aires d'envol et d'atterrissage publiques, l'Espace Trail®, etc... et rappelons que la plupart des pratiques sont liées aux caractéristiques naturelles du territoire: géomorphologie, qualité paysagère, richesse faunistique et floristique, cours d'eau, relief karstique... et la localisation au cœur même du Parc naturel régional des Grands Causses leur assure un environnement particulièrement bien préservé.

Ainsi, au fil du temps, Millau a joué un rôle de pilote à travers son soutien constant au développement et à la promotion des sports et des loisirs de nature.

En témoigne le palmarès millavois ... une élite émergente dans les sports « outdoor »

Collège Marcel Aymard, $3^{\rm ème}$ des Championnats de France UNSS d'escalade,

Mathieu DUMOULIN, Vice-champion de France de kayak freestyle,

Bruno LOPEZ, Champion de France cadet,

Julien HELLO, médaille de bronze aux championnats de France cadet de kayak freestyle,

Thomas RICHARD, Médaille d'argent Coupe d'Europe Elite de Kayak Freestyle,

Marine CABIROU, championne du monde Junior de VTT de descente.



1000

VOIES D'ESCALADE

532

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2 400

KM DE SENTIERS BALISÉS



Sur les 300 cartes professionnelles recensées par la DDCSPP Aveyron en 2016, plus de la moitié est domiciliée à Millau. Cependant, les entreprises comme les pratiquants se déplacent vers des sites situés dans un rayon de ¾ à 1 heure autour de Millau. Le Lévézou, le Larzac, les Rougiers, les Raspes, les Causses, sont autant de terrains de jeu qui servent la destination toute entière.

D'ailleurs, des travaux conduits par le Centre de Ressources du Tourisme de pleine nature menée en 2006, ont montré que les vacanciers en séjour dans la Région de Millau se rendent à plus de 30 % dans une zone incluant le Larzac, les Gorges de la Dourbie et les Gorges du Tarn, pendant que plus de 20 % se rendent dans la Région de Saint-Affrique et vers les Lacs du Lévézou.

2. L'OFFRE D'ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES



RANDONNÉE PÉDESTRE

Le Pôle de Pleine Nature bénéficie d'un réseau de sentiers dense : plus de 2400 km de sentiers sont balisés sur l'ensemble du territoire. Il propose également des produits vitrines tels que :

Le GR $^{\circ}$ 71 C et D (Tour du Larzac et Tour du Larzac Templier)

Le Grand Tour des Monts et Lacs du Lévézou (214 km inscrits au PDIPR et PDESI).

14 sentiers de randonnées inscrits au PDIPR et PDESI et beaucoup d'autres en cours d'inscription.

Des projets structurants sont en préparation tels que le redéploiement d'un GR® des sources du Tarn en Lozère (depuis Florac), jusqu'à Albi et la création d'un réseau de sentiers dans le secteur des Rougiers (Camarès, Belmont-sur-Rance et Saint-Sernin-sur-Rance).

L'offre de sentiers est enrichie par des produits de découverte du patrimoine. Nous pouvons citer par exemple les 6 randonnées thématiques du patrimoine « Monsieur Clapassou » et le rando Croquis à Peyre qui allie dessin et rando, mais également les 300 panneaux d'interprétation du Parc positionnés souvent sur des sentiers ou des visites de villages.

Le Parc vient également de développer le site internet « rando.parc-grands-causses.fr » consacré aux sentiers de randonnée. Cet outil, décliné en application mobile, est aujourd'hui partagé avec les offices de tourisme du territoire.

VTT



Sites de pratique	Offre	Niveau de pratique	Période	Label
Base VTT de Millau	11 parcours (230 km)	De vert à noir	Toute l'année	FFCT
Base VTT de Saint -Affrique	221 km de sentiers	De vert à noir	Toute l'année	FFCT
Espace enduro**	13 parcours	De vert à noir	Toute l'année	

^{*} Grâce au soutien financier de l'Etat, de l'Europe et la Région Occitanie / « Pôle de Pleine Nature 2012-2015 »

COURSE D'ORIENTATION



Sites de pratique	Offre	Niveau de pratique	Période	label
Parcours du Cade	1 parcours, 15 balises	Débutant à initié	Toute l'année	
Parcours de Peyrebrune	1 parcours, 13 balises	Débutant	Toute l'année	PDESI

ESCALADE ET VIA FERRATA



Sites de pratique	Offre	Niveau de pratique	Période	Label
Site de La Muse	35 voies	Niveau initia- tion à élevé	Toute l'année	
Site du Boffi	260 voies	Niveau moyen à élevé	Fermé du 15 mars au 15 juin (période de nidifications)	
Site de Laumet*	60 voies	Niveau initia- tion à élevé	Toute l'année	
Via ferrata de Boffi	2 parcours proposés	1 circuit peu difficile 1 circuit très difficile	Fermé du 15 mars au 15 juin (période de nidifications)	PDESI
Via ferrata de Liaucous	2 parcours proposés	1 circuit assez difficile 1 circuit extrêmement difficile		PDESI

 $^{^{\}ast}$ Grâce au soutien financier de l'Etat, de l'Europe et la Région Occitanie / « Pôle de Pleine Nature 2012-2015 »

VOL LIBRE



Sites de pratique	Offre	Niveau de pratique	Période	Label
Site de Brunas	Décollage et Atterrissage	Tout public Possibilités de pratiques accompagnées	Toute l'année	PDESI et Han- disite moteur
Pouncho d'Agast (3 décos : sud, ouest et nord)	Décollage	Tout public possibilités de pratiques accompagnées	Toute l'année	PDESI et Han- disite moteur
Le Golf	Atterrissage	Tout public possibilités de pratiques accompagnées	Toute l'année	PDESI et Han- disite moteur
Saint-Estève	Atterrissage	Tout public possibilités de pratiques accompagnées	Toute l'année	PDESI et Han- disite moteur
Terre Blanc	Atterrissage	Tout public possibilités de pratiques accompagnées	Toute l'année	PDESI et Han- disite moteur
La Graufesenque	Atterrissage	Tout public possibilités de pratiques accompagnées	Toute l'année	PDESI et Han- disite moteur



Les 100Km de Millau

TRAIL



Sites de pratique	Offre	Niveau de pratique	Période	Label
Millau Espace Trail®*	280 km de sentiers en boucle	De vert à noir	Toute l'année	
Chrono Pouncho*	Kilomètre vertical chronométré par appli téléphone		Toute l'année	

 $^{^{\}ast}$ Grâce au soutien financier de l'Etat, de l'Europe et la Région Occitanie / « Pôle de Pleine Nature 2012-2015 »

NAUTISME



Sites de pratique	Offre	Niveau de pratique
Les lacs et bases nautiques du Lévézou : Pareloup, Pont-de-Salars, Villefranche-de-Panat	Baignade, aviron, stand up paddle, pirogue hawaïenne, dragon boat, canoe, pêche, pédalo, voile	Tous niveaux (offres PMR)
Stade d'eaux vives	Canoë kayak, Hydrospeed, hot dog, Polo, Descente, Rafting, Vitesse, Slalom, Freestyle,Dragons boat	De débutant à compétiteur
Embarcadères / débar- cadères	9 sites aménagés, répartis sur le Tarn et la Dourbie : Canoë Kayak, rafting, paddle	Tout public
Base nautique de Saint- Rome-de-Tarn et Base nautique du Truel	Baignade, paddle, bateaux, canoë	Tout public/ famille
Base de loisirs de la Gra- vière à Saint Affrique	Baignade	Tout public / famille
Lac de la Cisba	Baignade	Tout public/famille



Les Natural Games

3. LES GRANDS ÉVÉNEMENTS, GÉNÉRATEURS D'ÉCONOMIE TOURISTIQUE ET DE NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE

Millau accueille de très nombreux événements liés aux sports et loisirs de nature. Une centaine de manifestations sportives différentes sont recensées avec une histoire, une régularité et un ancrage territorial très forts. Ces événements permettent un élargissement de la saison et constitue un levier économique important avec des retombées économiques, médiatiques et sociales significatives pour les services touristiques (hébergements, restauration en particulier).

Les plus représentatifs d'entre eux possèdent aujourd'hui une notoriété internationale, c'est le cas notamment:

- Des « 100 KM DE MILLAU » (40 éditions, 2 500 participants), la seule compétition de ce type au niveau mondial qui conserve un nombre stable de participants,
- Des « NATURAL GAMES », festival international des activités outdoor (45 000 participants), qui accueillent chaque année des manches inscrites dans le calendrier de compétitions internationales pour le VTT enduro, le parapente, le kayak... Le festival fêtera ses 10 ans en 2017, et plusieurs candidatures de coupe du monde sont à l'étude. La tenue d'une manche de coupe du monde enduro VTT est déjà confirmée (seule manche à se dérouler en France),
- Du « FESTIVAL DES TEMPLIERS » : plus important rassemblement de course nature en France (12 000 coureurs, 22 éditions),
- **De la « COURSE DU VIADUC »** de Millau (15 000 compétiteurs),
- De la COUPE ET DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ESCALADE (2 éditions, 1 500 participants).

D'autres événements sont organisés sur le territoire autour du trail, citons les Hospitaliers, le Roc de la Lune, Ikalana. Des événements en devenir, le triathlon du Lévézou, dont la première édition a eu lieu en 2016. Ces événementiels génèrent une communication très ciblée dans les disciplines respectives et concourent dans un même temps à leur démocratisation (partenariat avec les écoles du territoire, implication de nombreux bénévoles). Ils apportent une image moderne, dynamique, jeune, et sont vecteurs d'innovation et d'attractivité. En outre, ils sont facteurs de lien et de reconnaissance sociale.



En ce sens, leur soutien sera poursuivi dans la période de mise en œuvre du Pôle. L'observation des retombées (économiques, sociales et médiatiques) des événements constituera l'une des actions du Pôle.

4. UN TISSU D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES, FORMÉES ET ENGAGÉES

306 entreprises de pleine nature sont recensées sur le Pôle. Elles offrent près de 320 prestations différentes.

En 2016, la DDCSPP de l'Aveyron recense près de 300 cartes professionnelles, avec un très bon niveau de qualification et une très forte proportion (53 %) dans les sports et loisirs de nature, l'équestre en tête.

L'émergence d'un réseau d'entreprises qualifiées et engagées avec le territoire.

À l'automne 2012, le Parc naturel régional des Grands Causses et l'Office de tourisme Millau Grands Causses ont initié une démarche qualité pour les entreprises de pleine nature. Cette démarche s'appuie sur la marque « Valeurs du Parc naturel régional des Grands Causses® » et la marque « Style Millau® ».









5. UNE OFFRE SCOLAIRE ET DE FORMATION DÉDIÉE

UNE PRATIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les enfants et les adolescents du Pôle ont de nombreuses occasions, tout au long de leur scolarité, de s'adonner aux activités sportives et notamment les sports et loisirs de nature.

Les collèges et lycées, publics et privés, sont très dynamiques au niveau sportif et proposent, dans le cadre des UNSS, la pratique des sports et loisirs de nature : kayak, escalade, VTT.

Le collège public de Millau propose même une section sportive activités de pleine nature.

DES FORMATIONS DIPLÔMANTES

Aujourd'hui, le territoire propose un maillage cohérent de formations autour des sports et loisirs de nature. Ce maillage est porté par 2 acteurs essentiels : Millau Enseignement Supérieur (MES), centre délocalisé du Conservatoire National des Arts et Métier et l'Institut National Universitaire (INU) Jean-François Champollion. Ensemble, ils proposent une véritable filière de formation du niveau V au niveau II. Par ailleurs, des formations liées à l'équitation sont dispensées au Lycée Professionnel Agricole de Saint-Affrique, et notamment le BPJEPS tourisme équestre.

MES dispense des formations pour l'obtention de diplômes d'encadrement sportif relevant du Ministère des Sports :

- Un BAPAAT (niveau V) avec 5 supports (randonnée pédestre, activités nautiques, environnement, escalade et VTT) à Millau.
- Un BPJEPS (niveau IV) kayak et disciplines associées (hydrospeed, rafting, course en ligne, canoë...) à Millau.

L'INU Champollion dispense des formations universitaires professionnelles relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

• Licence Professionnelle (niveau II) Management de Projet Tourisme et Sport de Nature en formation initiale, formation continue et VAE à Millau

- Licence Professionnelle (niveau II) Développement et Conseil de la Filière Equine en formation initiale, formation continue et VAE à Saint-Affrique (en partenariat avec le Lycée Professionnel Agricole de Saint-Affrique)
- Diplôme d'Etablissement Entrepreneuriat Sportif en formation continue pour une acquisition de compétences et de connaissances nécessaires à la création d'entreprise dans le domaine du sport : Rodez et Millau.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Communauté de communes de Millau Grands Causses et ses partenaires (notamment le Parc des Grands Causses, la CCI et la DDCSPP) ont mené une opération territoriale pour accompagner des porteurs de projet dans les domaines des sports et loisirs de nature.

Le réseau de partenaires locaux a détecté des entrepreneurs existants ou en phase de création dans ce domaine, et demandeurs d'un appui pour consolider leurs démarches économiques.

En 2016, une session a accueilli 36 personnes autour de 27 projets. Ils ont suivi des formations collectives sur des thématiques transversales (présentation des collectivités et institutions, la communication...) et des séances individuelles pour travailler sur leur propre projet. Ces opérations permettent la montée en compétence de ces entreprises, et audelà la constitution d'une plateforme territoriale d'accompagnement des entreprises en parcours de création ou de développement.





UNE FILIÈRE TOURISTIQUE COMPLÈTE





1. L'OFFRE CULTURELLE, UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE

LES SITES DE VISITES

Citons notamment:

- des sites de rayonnement national totalisant plus de 1,5 millions de visiteurs par an : Viaduc de Millau, Caves de Roquefort, sites Templiers et Hospitaliers.
- 3 « Plus beaux villages de France» : Peyre, Brousse-le-Château et La Couvertoirade.
- 15 châteaux organisés en « Route des seigneurs du Rouergue »,
- « Micropolis, cité des insectes » (Saint Léons),

LES ANIMATIONS

Le Pôle est très dynamique sur le plan des animations culturelles pendant la saison estivale.

Citons à titre exemple :

- les festivals de musique : Millau en Jazz, le festival de musique Sacrée de l'Abbaye de Sylvanès, Des sites et des sons (concerts organisés dans des sites insolites),
- la programmation du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.
- « ça déborde sur le Lévézou » festival itinérant sur les lacs du Lévézou,
- les marchés de producteurs ...

2. UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS DIVERSIFIÉE

La capacité d'accueil du Pôle est 87 881 lits touristiques situés autour de Millau, Saint-Affrique, Sévérac d'Aveyron et des Lacs du Lévézou.

Elle se décompose de la manière suivante :

- 50 hôtels : 2 446 lits
- 74 campings : 12 594 lits
- 65 000 lits en résidences secondaires (75 % du nombre de lits total)
- 1 356 lits en chambres d'hôtes
- 2 300 lits en tourisme social



Une offre d'hébergement satisfaisante en quantité et diversifiée, qui tend à s'adapter à des publics en itinérance.

L'émergence et le maillage d'une offre d'hébergements de groupes fait l'objet de l'attention des collectivités locales, phénomène conforté par des initiatives privées. Les Syndicat mixtes du Parc naturel régional des Grands Causses et du PETR Lévézou ont inscrit le soutien au développement des hébergements adaptés à l'accueil de groupes de randonneurs et de sportifs dans leur stratégie respective, soutenue par les dispositifs financiers européens et régionaux qu'ils partagent.

3. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE « POUR TOUS » AMORCÉ

Citons notamment:

- Le label « Famille + » en cours de demande par la ville de Millau.
- Le label « Tourisme et handicap » attribué à plusieurs sites du département,
- Le programme «Le Massif central, du bout des doigts » porté par le Massif central et Braille et Culture,
- Le programme «Tourisme pour tous en Lévézou».



L'objectif à travers ce Pôle est d'ouvrir la pratique des sports et loisirs de nature aux personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap sensoriel en partenariat avec le Comité Départemental Handisport.

4. UNE OFFRE DE PRODUITS ET DE RESTAURATION, L'EXPÉRIENCE AVEYRONNAISE

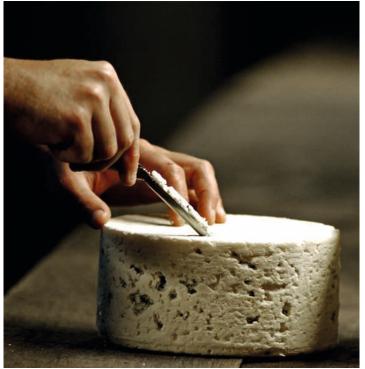
On compte environ 240 points de restauration en sud-Aveyron en 2010 (Source : CCI, 2010), tous types de restauration confondus.

Le territoire est fortement marqué par la présence de



Le Viaduc de Millau









Millau Jazz Festival

l'AOP Roquefort, filière majeure de l'économie locale. La demande touristique en produits locaux est importante sur le territoire : 60% des visiteurs déclarent vouloir acheter des produits locaux en seconde activité.

De nombreux marchés de pays sont organisés toute l'année et font le bonheur des touristes en saison estivale. Dans le cadre des grands événements sportifs, un coup de projecteur est mis sur les productions locales : charcuterie, fromage, fruits...

5. UNE OFFRE COMMERCIALE ET DE SERVICES SATISFAISANTE

(sources: Diagnostic socio-économique du SCOT 2016)

L'offre commerciale assure un très bon maillage de l'espace

L'offre en commerces sédentaires est, surtout sur les produits alimentaires, largement complétée par les foires, les marchés et la vente directe (dont l'importance est liée au poids de l'agriculture sur les Grands Causses). De plus, des tournées sont proposées par bon nombre d'épiceries, boucheries et boulangeries et viennent ainsi compléter le dispositif. La densité commerciale est de 13.55 établissements pour 1 000 habitants, soit un taux plutôt élevé.

Fin 2014, l'offre commerciale est estimée à :

- 600 points de vente, 90 180m² de surfaces de vente,
- 1874 salariés.

600

POINTS DE VENTE

1874

SALARIÉS

6. L'INFORMATION ET LA COMMERCIALISATION TOURISTIQUES

Le Pôle compte 10 offices de tourisme ouverts à l'année. Ils disposent d'un système de gestion de réclamation des clients, d'un site internet et d'un accès wifi.

Pour la mise en œuvre du Pôle, l'Office de Tourisme de Millau Grands Causses a été désigné en tant que chef de file pour la mise en œuvre des actions de promotion et de commercialisation. Il est classé catégorie I, marqué Qualité Tourisme et dispose de l'agrément commercial.

L'EXPÉRIENCE DE COMMERCIALISATION TOURISTIQUE

L'OT de Millau commercialise des « box » intégrant des sports et loisirs de nature.

Le Parc naturel régional des Grands Causses, au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés, est partenaire de 5 agences de voyages.









Les collaborations entre les offices de tourisme du Pôle sont coutumières.
La formalisation d'une gouvernance touristique intégrée est la condition sine qua none de la réussite des actions du Pôle. Elle est fixée comme objectif à atteindre à 4 ans pour une meilleure synergie et efficience pour l'ensemble des acteurs du territoire.



LA STRATÉGIE DU PÔLE : DU « SPOT » À LA DESTINATION « XXL »





1. UNE AMBITION PARTAGÉE

- Renforcer le poids économique de la filière par une croissance de l'activité
- Optimiser l'attractivité du territoire par la valorisation de l'ensemble de ses ressources naturelles et paysagères

LES ENJEUX STRATÉGIQUES

- Passer d'une stratégie de « spot » à une stratégie de destination « XXL » par l'élargissement du territoire de ieu.
- Conforter Millau sur les disciplines phares, les inscrire dans la modernité et la qualité,
- Favoriser l'augmentation de la fréquentation par le développement de l'offre, d'activités nouvelles et complémentaires, et des services associés,
- Installer la destination durablement dans l'excellence environnementale et l'accessibilité.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Poursuivre dans un champ innovant et maintenir une dynamique de leadership.
- Créer une offre packagée par activité et par type de clientèle
- Définir une stratégie marketing et de communication, organiser et animer la synergie entre acteurs associatifs, professionnels et institutionnels,
- Définir des indicateurs pour évaluer les impacts économiques et commerciaux des actions engagées.

2. LES OBJECTIFS VISÉS

AXE 1:

Développer, structurer et qualifier une offre territoriale de sites par activité et par type de publics

Finalité : construire la destination

Les opérations menées au cours de la période 2017-2020 doivent favoriser l'accès à tous, du débutant aux compétiteurs, aux richesses du territoire.

Les conditions de mise en œuvre :

- renforcer la qualité et la sécurité des sites de pratiques et des départs d'activités itinérantes,
- diversifier et adapter l'offre de sites et d'activités pour mieux répondre aux différents types de fréquentation, de clientèles, d'usages (sportifs, individuels et groupes, familles et enfants, scolaires...).
- veiller à une meilleure accessibilité des sites et des activités par :
 - > le soutien au déploiement d'actions visant à favoriser leur accès : topos, signalétique et informations harmonisées.
 - > l'exploration de solutions innovantes pour s'adresser à des publics souvent éloignés de fait des pratiques sportives (personnes à mobilité réduite, en difficulté socioculturelle ...)

• améliorer l'accueil par le développement de services et d'aménagements nécessaires aux différentes pratiques (accueil, sécurité, stationnement, navettes...).

AXE 2:

Affirmer le positionnement « Sports et loisirs de nature »

Finalité : rendre l'offre lisible et visible

Dans ce cadre, le Pôle sera mobilisé à :

- développer les ventes de produits packagés,
- renforcer la fréquentation « séjour » autour de niches sportives qui font la spécificité du territoire,
- s'appuyer sur les bons canaux de communication et développer des partenariats ciblés et impactant,
- soutenir les grands événements sportifs.

Les conditions de mise en œuvre :

- construire les conditions favorables à une organisation du tourisme fédératrice.
- renforcer l'interface avec les clientèles par des espaces d'accueil et de services adaptés, des outils numériques (place de marché et « conciergerie » numérique).
- évaluer les retombées commerciales.

AXE 3:

Conduire une approche filière

Finalité : optimiser les retombées

- organiser un réseau d'acteurs de la pleine nature,
- accompagner le maintien et la création de nouvelles entreprises sous l'angle de l'innovation.
- •soutenir la formation et la recherche appliquée au territoire

Les conditions de mise en œuvre :

- inciter les acteurs à travailler ensemble au bénéfice d'une meilleure qualité de l'accueil, d'une offre enrichie,
- veiller à la mise en œuvre de la stratégie, au respect par tous du positionnement touristique et marketing retenu.
- réunir régulièrement les professionnels, provoquer des temps d'échanges pour faciliter les coopérations, le travail en réseau, le partage et le respect de l'esprit, des valeurs, des engagements.
- animer le pôle.

AXE TRANSVERSAL:

Viser l'excellence environnementale et l'accessibilité pour tous

Finalité : développer durablement

- systématiser une approche éco responsable des événements, des sites et des activités,
- systématiser la réflexion pour la favoriser l'accessibilité des sites et des activités.
- renforcer la concertation, la médiation et l'information pour un meilleur partage des sites,
- développer une offre en harmonie avec les paysages et sa biodiversité,
- soutenir les démarches qualité, dans une logique de progrès et de développement durable.

Les conditions de mise en œuvre :

- renforcer les actions de concertation, de planification spatiale, d'observation et d'évaluation des impacts, des outils de gestion des sites, des pratiques,
- améliorer l'information, la sensibilisation, instaurer

un dialogue, être à l'écoute des organisateurs d'événements.

- rendre lisible le rôle de chacun des intervenants à tous les échelons, éclaircir les méthodes, les procédures.
- décloisonner, créer du lien entre les institutionnels, acteurs socio-professionnels, associatifs et usagers.
- reconnaître et valoriser les contributions des acteurs des sports et loisirs de nature dans la gestion et la valorisation de l'espace et des patrimoines,

3. LES PROJETS DU PÔLE

(Cf. annexe 3 - Fiches actions)

À l'horizon 2018

DES ACTIVITÉS PHARES

A. LA DESTINATION ESCALADE, une offre élargie pour tout niveau

Aujourd'hui la pratique de l'escalade dans les Grands Causses se concentre majoritairement dans les Gorges du Tarn et de la Jonte. Ainsi, la majorité des voies sont équipées à une distance relativement éloignée du pôle urbain de Millau et pour des grimpeurs « chevronnés ». C'est pourquoi, la stratégie du Pôle se concentre sur l'équipement de nouveaux sites et sur l'acquisition pour le club local d'une structure d'escalade mobile pour les écoles et les événements.

B. LA DESTINATION VOL LIBRE, en toute saison

Le vol libre en général et le parapente en particulier démontre chaque année le fort coefficient d'attractivité qu'il représente pour le Pôle.

L'aménagement d'un nouveau site bénéficiant de conditions climatiques permettant de voler en vent de Sud fort augmentera l'activité des libéristes en toute saison.

C. LA DESTINATION TRAIL et VTT ENDURO, une nouvelle offre : l'itinérance

Le développement de parcours en itinérance Trail ou VTT Enduro répondra aux nouvelles tendances de pratique, permettra le développement de séjours et ainsi augmentera les retombées économiques sur le territoire. Pour faciliter ce développement, un maillage de services et d'équipements sera déployé sur l'ensemble du Pôle.

Des activités à développer et à qualifier :

D. LA COURSE D'ORIENTATION « numérique, patrimoniale et pédagogique »

Le Pôle propose une approche numérique qui va permettre d'insérer dans le parcours des Points d'Intérêts Patrimoniaux sur les thèmes traités dans les programmes pédagogiques scolaires.

E. LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES, des équipements structurants

L'Aveyron est un producteur important de chevaux orientés vers la discipline de l'endurance équestre. L'Aveyron est à ce titre 1^{er} département de France par le nombre de chevaux qualifiés aux finales nationales dans la discipline à Uzès (données Société Hippique Française).

La stratégie du Pôle en matière de tourisme équestre sera axée sur l'enrichissement d'équipements structurants pour améliorer l'accueil des cavaliers compétiteurs mais également en séjour pour la pratique de la randonnée.

F. LA DESTINATION PÊCHE du SUD MASSIF CENTRAL

Le projet de tourisme halieutique porté par le Pôle s'inscrit dans la déclinaison du Schéma Départemental du Loisir Pêche de l'Aveyron, dont l'objectif est de construire une pêche d'avenir accessible à tous, participant à l'économie touristique locale et respectueuse de l'environnement : une pêche plus attractive, innovante, durable et plus en phase avec la société actuelle.

Dans ce cadre où l'ensemble des activités nature se développent, et en dépit d'un potentiel halieutique riche, diversifié et d'une image « nature » forte, la pêche de loisir, activité sportive de pleine nature par excellence, voit ses effectifs se réduire lentement.



Les actions menées dans le cadre du Pôle de pleine nature doivent permettre à la pêche associative de se moderniser et de prendre toute sa place au sein du développement du Pôle en tant qu'activité de loisir et économique de la destination.

G. LA DESTINATION NAUTIQUE du SUD DU MASSIF CENTRAL

Une attention forte sera portée au développement des sports nautiques, activités jusque-là sous exploitées, malgré une ressource en eaux vives et calmes abondante.

L'aménagement et la qualification de sites « nautiques » en lacs et rivières, permettront au Pôle de devenir la destination nautique du Sud du Massif central.

Des activités comme l'aviron, la voile, le paddle ou encore le dragon boat seront à la portée des habitants et des visiteurs sur l'ensemble du territoire du Pôle. Ces activités viennent compléter l'offre phare sur un créneau porteur.

À horizon 2020

Outre la poursuite de l'élargissement du développement et de l'élargissement de l'offre territoriale, le Pôle s'impliquera dans le développement d'activités nouvelles comme la slackline et la highline (dans l'attente d'une normalisation de l'activité), le téléski nautique mais également dans le développement de la course d'orientation et du golf. Le partenariat avec le Comité Départemental Handisport sera renforcé.

La Maison des Sports de Nature sera construite dans le prolongement de l'Espace Sports de Nature, ainsi qu'un complexe dédié à l'accueil de sportifs de haut niveau.

4. LES FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE MARKETING

Les objectifs : construire des produits / offre packagée par activité ou en multi activités.

Le positionnement : l'effet « Waouh !! »

- Une expérience véritable, avec les valeurs de l'écotourisme, de l'expérience vécue à travers la pratique d'activités à sensations, exigeantes, mais facilitées par une prise en charge du client en sécurité par des professionnels diplômés,
- La recherche d'authenticité et d'émotions dans un paysage rare, spectaculaire dans le respect de l'environnement.
- La dimension humaine privilégiée, le partage et la rencontre avec les habitants.

Les cibles de clientèles :

- Les experts / pratiquants (en individuels ou en groupes) pour des courts séjours en recherche de « spots » : les « sportifs ou inconditionnels » ; on retrouve ici aussi bien une clientèle locale, que nationale et internationale. Il s'agit notamment de sportifs qui veulent pratiquer sur des spots de forte notoriété, qui viennent s'entrainer et reconnaitre leurs « objectifs » sportifs (Festival des Templiers ...).
- Des pratiquants « découvreurs » en groupes pour la découverte et l'initiation (en recherche d'émotion et de sensation) ; ces clientèles peuvent être autant des individuels (26-55 ans) avec des enfants, ou des groupes d'amis ou familles, en séjour incentive, des associations, clubs ou comité d'entreprises. Le choix de destination de ce type de pratiquants est souvent guidé par des images vues de pratiquants reconnus.
- La clientèle des grands évènements sportifs nationaux et internationaux (clientèles captives offrant un fort potentiel de fidélisation)

• Des nouveaux marchés à développer, tourisme de pêche, tourisme nautique, tourisme itinérant et tourisme équestre.

Les 4 principaux marchés visés par le pôle sont :

1. Le marché de proximité : Languedoc, et triangle
Toulouse-Clermont Ferrand-Marseille. La situation
géographique du pôle permet de se positionner
comme « destination de proximité dynamique et
variée» pour les populations du Languedoc, de
Clermont Ferrand, Marseille et Barcelone (isochrone
3 à 4h de Millau). Cette zone de chalandise qui offre
un fort potentiel de développement. Le seul axe
de l'A75, desservant le pôle par 8 sorties, compte 1
million d'habitants (y compris les agglomérations de
Clermont-Ferrand, Montpellier, Béziers).

- **2. Le marché national,** avec un focus sur 3 bassins porteurs (Grand Ouest, Auvergne Rhône Alpes, Ile de France).
- **3. Le marché européen** et en particulier la Grande Bretagne, les Pays bas, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne....
- **4. Les destinations lointaines** (USA, Canada, Australie...)

A partir de ces fondement, une stratégie marketing et de communication déterminera les actions à mettre en œuvre.

L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DU PÔLE





1. UN PROJET CO-CONSTRUIT ET PARTAGÉ

À partir de la décision collective de déposer une candidature dans le cadre de l'appel à projet « Pôle de Pleine Nature », un travail en trois temps s'est engagé :

• Le diagnostic de l'offre et la définition de la stratégie

Un travail de mise à jour des informations relatives aux infrastructures de pleine nature a été effectué en lien avec les Communautés de communes, les Offices de tourisme, à partir des documents cadres et des données existantes (SCOT du Parc, Comité Départemental de l'Aveyron, DDCSPP de l'Aveyron).

Dès les premières réunions de travail, les fondament aux de la stratégie ont été posés et validés.

Le rapprochement entre les 2 structures, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et PETR du Syndicat mixte du Lévézou, a été facilité par des habitudes de collaboration initiées dans le cadre des dispositifs LEADER et Contrat Régional Unique, ainsi qu'une proximité et des habitudes de collaboration entre les équipes techniques.

Une information large auprès des Communautés de communes et des acteurs privés, porteurs de projets potentiels

En parallèle de l'écriture du diagnostic et de la stratégie, un travail de détection et de construction des projets correspondants aux orientations stratégiques a été mené, en consultant l'ensemble des porteurs de projets potentiels publics et privés.

Pour avancer sur la construction de la candidature et sur les validations intermédiaires, ont été réunis :

- 5 comités de pilotages : les 10 février, 31 mars, 8 avril, 31 mai, et 23 août 2016,
- 4 comités techniques : les 26 février, 11 mars, 24 mars et 6 juin 2016,
- 1 comité de rédaction : le 11 juillet 2016,
- Une réunion d'information ciblée pour les acteurs privés le 26 avril 2016 (70 participants),
- Plusieurs réunions thématiques sur la pêche, l'escalade, le trail.
- Et enfin des échanges réguliers ont eu lieu à plusieurs stades de la construction avec les partenaires institutionnels et notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron, les services de la DDCSPP de l'Aveyron, les Offices de tourisme du territoire, des personnes ressources.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les maîtres d'ouvrage publics et privés identifiés.

• Un travail en amont avec les partenaires financiers

Afin d'échanger sur la stratégie, les projets et d'en envisager le plan de financement, l'équipe du Parc a organisé le 23 juin 2016, une réunion de travail avec les services du CGET Massif central, de la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron, de la nouvelle Région Occitanie et du département de l'Aveyron.

La stratégie, le programme d'actions et la maquette financière ont été approuvés par les assemblées délibérantes :

- du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Grands Causses
- du PETR du Syndicat mixte du Lévézou
- des 9 Conseils communautaires membres du Syndicat mixte du Parc :

Soit:

Millau Grands Causses
Saint-Affricain
Muse et Raspes
Larzac et vallées
Lot et Serre
7 Vallons
Pays Saint serninois
Pays Belmontais
Commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron
Rougier de Camarès



attendus.

Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme de Millau Grands Causses a également approuvé le programme prévisionnel.

Tous les partenaires privés de la candidature, ont transmis des lettres concrétisant leur volonté de participer à la mise en œuvre du projet. Cette adhésion formalisée de tous les acteurs de la candidature atteste de la capacité collective du

* *

territoire à mettre en œuvre ce projet dans les délais

2. LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DU PÔLE

LE COMITÉ DE PILOTAGE ASSURE LE PORTAGE ET L'ANIMATION DE LA STRATÉGIE DU DOSSIER

Sous le pilotage du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses*, ce comité de pilotage du Pôle sera composé des représentants des Communautés de Communes membres, des représentants du Syndicat Mixte du Parc et des représentants du PETR du Syndicat Mixte du Lévézou. Ce comité de pilotage spécifique s'engage à se réunir 1 à 2 fois par an sur les modalités de mise en œuvre de la stratégie du pôle.

Il se réunira également en présence des autorités de gestion des pôles de pleine nature Massif central : le GIP Massif central, le CGET Massif central, les partenaires institutionnels et financiers Région Occitanie et le Département de l'Aveyron. Il veillera également à la bonne mise en œuvre de la stratégie et du plan d'actions. Il sera également l'instance au sein de laquelle les partenaires pourront échanger sur des réorientations stratégiques éventuelles. Ce comité pilotera également l'évaluation de la stratégie.

La gouvernance sera facilitée également par une répartition des portages des opérations collaboratives entre les Communautés de communes impliquées.

* Une expérience de plus de 20 ans d'animation de projets à travers le Syndicat Mixte du Parc est un élément structurant de son fonctionnement.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL ET L'OFFICE DE TOURISME ASSURENT L'ANIMATION OPÉRATIONNELLE DU PÔLE

Le programme d'animation, de promotion et de commercialisation du Pôle est confié à l'Office de tourisme de Millau Grands Causses. Ce portage implique une délibération de la Communauté de communes de Millau Grands Causses pour qu'il puisse intervenir en dehors de son territoire de compétence ainsi qu'une modification de ses statuts.

La collaboration entre le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et les offices de tourisme (en particulier avec l'Office de tourisme Millau Grands Causses) a déjà fait ses preuves dans le cadre du Pôle précédent (démarche qualité des entreprises) et dans le cadre de nombreuses actions de promotion (éditions, salons).

2 fonctions d'animations complémentaires pour animer le Pôle (Cf. annexe 11) :

L'animation du dispositif (Syndicat mixte du Parc, chef de file)

Pour veiller au respect de la stratégie du pôle, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses assurera un suivi permanent des actions inscrites dans sa candidature. Ce suivi comprendra l'animation du comité de pilotage, l'accompagnement des maîtres d'ouvrage mais également un suivi administratif et financier des opérations en lien avec les chefs de file des opérations collaboratives.

Toutes les actions de suivi se synthétiseront au sein d'un outil d'évaluation (cf. partie dispositif d'évaluation). De plus, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses veillera à favoriser le transfert et l'échange d'expériences et pour cela sera l'interlocuteur privilégié du réseau de mutualisation Massif central.

Le Parc souhaite pouvoir bénéficier de ce réseau pour échanger avec des destinations engagées dans la même direction, voire envisager le développement d'actions communes.

Cette mission sera assurée par un animateur dédié pour l'équivalent de 0.6 ETP.

L'animation commerciale du réseau (OTMGC, chef de file)

Conformément à la stratégie du Pôle et afin d'assurer un effet d'entraînement maximum, une attention particulière sera portée sur l'animation des réseaux professionnels locaux.

Pour cela, les offices de tourisme du Pôle ont confié à l'Office de Tourisme de Millau Grands Causses, une mission large dans le cadre de la stratégie autour de :

- l'animation et qualification de la destination
- l'animation et la qualification des professionnels de la pleine nature
- la production, la promotion et la commercialisation du Pôle.

Ce travail passera par l'accompagnement des prestataires touristiques dans la qualification de leur offre selon le cahier des charges et la grille **Qualité**Tourisme et Valeurs du Parc*

L'office de tourisme pilotera à la fois le plan marketing et les actions de développement de produits via son agrément de commercialisation ou des partenariats avec des agences de voyages ou prescripteurs. Les moyens nécessaires à cette animation ont été inclus dans les fiches action concernées

Cette mission sera assurée par un animateur dédié pour l'équivalent de 0.4 ETP.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le Parc met à disposition du Pôle son dispositif de suivi et d'évaluation qui développe la méthode conçue par la Fédération des PNR et validée par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie. Une base de données sera constituée par les fiches descriptives de chacune des opérations s'inscrivant dans le Pôle de nature.

Elle s'appuie sur un outil informatique (EVA) et se construit selon le protocole suivant :

ETAPE 1: Capitalisation des fiches descriptives des opérations, des mots clefs les caractérisant, des budgets, de leur géolocalisation

ETAPE 2 : Pilotage du temps passé sur les opérations, de leur avancement régulier

ETAPE 3 : Evaluation grâce à des indicateurs de réalisation et d'impact, des guestions évaluatives Il est possible de tirer des analyses qui peuvent porter sur les actions menées et/ou les opérations, les données financières, les indicateurs de réalisation, les temps passés sous forme de TABLEAUX DE BORD Pour l'évaluation du Pôle de Nature, les deux outils seront utilisés :

-d'une part l'outil EVA de capitalisation et de suivi de sa mise en œuvre pour renseigner des INDICATEURS DE REALISATION

-d'autre part l'observation de l'impact potentiel sur le territoire, en réalisant un focus de l'observatoire du Parc sur des données spécifiques au Pôle de Nature. Des enquêtes ciblées pourront s'avérer nécessaires pour recueillir certaines données qui n'existent pas.

En parallèle au suivi et à l'évaluation des actions, un observatoire économique des entreprises de la filière et des événements sportifs sera créé.

ÉVALUATION

LA STRUCTURATION EN « POUPÉES RUSSES » DE L'INFORMATION DANS EVA :

CHARTE 2007 - 2019 DU PNRGC OBJECTIF N°6-1

PÔLE NATURE

OPÉRATION COLLABORATIVE

OPÉRATION В

OPÉRATION COLLABORATIVE Suivi possible sur:

 Avancement DONNÉES Indicateurs **DE NIVEAU** Budget 2

Temps passé

ACTION N° 3

ACTION N° 4

ACTION N° 5

Suivi possible sur:

 Avancement DONNÉES Indicateurs **DE NIVEAU** Budget Temps passé

ACTION N° 1

ACTION N° 2

3. LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE DU PÔLE

DES STRATÉGIES TERRITORIALES BIENVEILLANTES EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE, LA CONCERTATION ET LA MÉDIATION, LE CŒUR DE MÉTIER DU PARC

La gestion de 19 sites «Natura 2000», les travaux sur la Trame Verte et Bleue structurent la politique environnementale du Parc.

Les acteurs du développement et de l'environnement du Pôle ont collaboré à plusieurs reprises en amont des projets (ex. via ferrata du Boffi, aménagements de sites d'escalade, suivi de l'aménagement des berges de rivières, création de sentiers etc...).

Le Syndicat Mixte du Parc est consulté pour avis en amont de l'organisation d'événements.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MILLAU GRANDS CAUSSES organise

annuellement un Comité des sites d'escalade et de via ferrata regroupant les acteurs professionnels, les associations de pratiquants, les acteurs naturalistes, les autres usagers et les acteurs institutionnels. Ce Comité dresse un bilan de l'année écoulée et réfléchit aux actions correctives à mettre en œuvre.

LE SCOT DU PARC, UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET DE TOURISME DURABLE EXIGEANTE

Le développement d'une stratégie touristique durable est au cœur du projet du SCOT porté par le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc. Dans le Document d'Orientation et d'Objectif du SCOT, est inscrit que les projets d'aménagements des activités et des sites doivent être conçus en prenant toutes les précautions pour permettre une cohabitation harmonieuse durable entre les pratiques de pleine nature, d'escalade et la présence d'espèces

remarquables ainsi que le maintien de l'intégrité des sites naturels

Ainsi les orientations d'aménagements sont les suivantes :

- Permettre le développement de l'offre touristique dans le respect des orientations retenues en matière de préservation des ressources, de la trame écologique, des spécificités paysagères et environnementales du territoire, de qualité de l'urbanisme.
- Porter une attention particulière à l'intégration qualitative des projets structurants dans les communes concernées par un projet de développement touristique,
- Veiller à ce que les projets structurants fassent l'objet d'une évaluation de leurs incidences potentielles sur l'environnement.
- Identifier et préserver les chemins de randonnée et le potentiel découverte du territoire.
- Favoriser les complémentarités dans le cadre d'une approche élargie de l'offre touristique et d'une politique de valorisation partagée :
- Développer des réflexions communes entre les acteurs pour valoriser les complémentarités touristiques et territoriales, au sein du territoire entre les différentes unités, travailler une destination commune.
- Structurer l'information sur l'offre touristique, de loisirs mais aussi d'équipements et de services à la population à l'échelle du bassin de vie
- Accompagner les manifestations et événementiels en lien avec la politique de développement touristique et les marqueurs du territoire dans une approche de développement durable et de limitation de l'empreinte carbone.

LES ÉCOMANIFESTATIONS

Une méthode d'accompagnement et de suivi des éco-événements a été élaborée par le Parc avec ses partenaires (CPIE du Rouergue en particulier). 4 objectifs sont ciblés :

- réduction des impacts des manifestations sportives sur les espèces et les habitats naturels,
- réduction des déchets,
- sensibilisation des organisateurs et du public,
- promotion et valorisation accrue des produits locaux.

LE PARC, SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

En 2012, la Fédération européenne des Parcs, EUROPARC, a reconnu la politique de développement touristique du Parc des Grands Causses. Le développement raisonné des sports et loisirs de nature fait partie des chapitres de cette stratégie.

Le Parc des Grands Causses est également engagé dans le volet 2 de la CETD et la marque « Valeurs du Parc® » en partenariat avec la CCI de l'Aveyron et les Offices de tourisme du Pôle.

Aujourd'hui 13 entreprises de pleine nature et 24 hébergements touristiques sont engagés dans ce volet.

Enfin, le Parc participe au volet 3 de la CETD avec l'IPAMAC et a développé des partenariats avec 5 agences de voyages soit une trentaine de séjours touristiques.

Par ailleurs, le lac de Pareloup s'inscrit dans une démarche de tourisme durable par l'obtention en 2016 du label « Pavillon bleu » par l'une de ses communes riveraines. Citons également l'agenda 21 « DDémarche » dans laquelle s'est engagée la Communauté de communes Lévézou-Pareloup.

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

Dans le cadre du Plan Climat du Parc, reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le Syndicat Mixte du Parc met l'accent sur la mobilité. Afin de compléter l'offre de transport en commun et de covoiturage le Parc a mis en place dispositif d'autostop : REZOPOUCE. Il a également acquis des vélos électriques qu'il met à disposition gratuitement à la population.

Le Parc vient de remplacer sa flotte de véhicules par des véhicules hybrides.

Enfin il participe au groupe de travail TEAM suivi par l'IPAMAC et a axé sa réflexion sur le cadencement du transport collectif entre Millau et Saint Affrique.

D'AUTRES DÉMARCHES:

- L'inscription de 22 communes du Parc sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen.
- Une politique volontariste du Conseil Départemental, au travers des espaces naturels sensibles potentiels (ENS).
- Les 2 Communautés de communes du Lévézou ont lancé une étude concernant l'assainissement non-collectif des établissements d'hôtellerie de plein air en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur et la CCI de l'Aveyron. L'objectif est de réaliser un état des lieux précis des installations actuelles des campings et de leur proposer des accompagnements de l'Agence de l'eau en cas de réhabilitation.

ELÉMENTS FINANCIERS

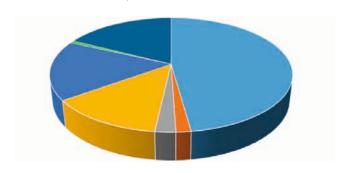




MAQUETTE FINANCIERE

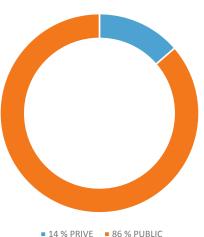
2 984 635 €

518 175 €

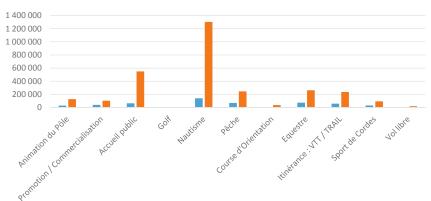


- Autofinancement 49 %
- Autre participations publiques 2 %
 Département de l'Aveyron 13 %
- Recettes / Participations privées 2 %
- Région Occitanie 16 %
- -
- Europe FEDER 17 %
- Etat 1 %





REPARTITION PAR ACTIVITES



GRANDS CAUSSES LEVEZOU

ENTRE MASSIF CENTRAL ET MÉDITERRANÉE





















